

## **Restauration écologique du Rhône**

### **CNR démarre une nouvelle phase de travaux de réhabilitation du fleuve sur le secteur prioritaire de Baix-Le-Logis-Neuf (Drôme - Ardèche)**

Après une interruption de 5 mois pour respecter le cycle biologique des espèces locales, CNR reprend les travaux de restauration des marges alluviales et des bras secondaires du fleuve situés entre le barrage de Le Pouzin et l'usine hydroélectrique du Logis-Neuf. Démarré en 2020, ce chantier va permettre de réhabiliter au total 4.5 km de cours d'eau et ainsi de recréer des habitats aquatiques et humides propices à la biodiversité sur ce secteur prioritaire du Rhône.

#### **Un chantier pour réactiver la dynamique du fleuve**

Les travaux sur les sites dits de « Saulce » et de « Gouvernement », en rive droite et gauche du Vieux-Rhône s'inscrivent dans la continuité de ceux réalisés à Baix entre 2020 et 2022. Sur une longueur totale de 3,4 km, ils visent à :

- Restaurer les processus d'érosion/dépôt sur les marges alluviales.
- Permettre le développement des différents stades de végétation des milieux alluviaux.
- Restaurer des habitats aquatiques et humides, dans une logique d'amélioration et de diversification de la biodiversité.
- Retirer les espèces exotiques envahissantes.
- Redonner de l'espace au lit du Rhône en améliorant le passage des crues.

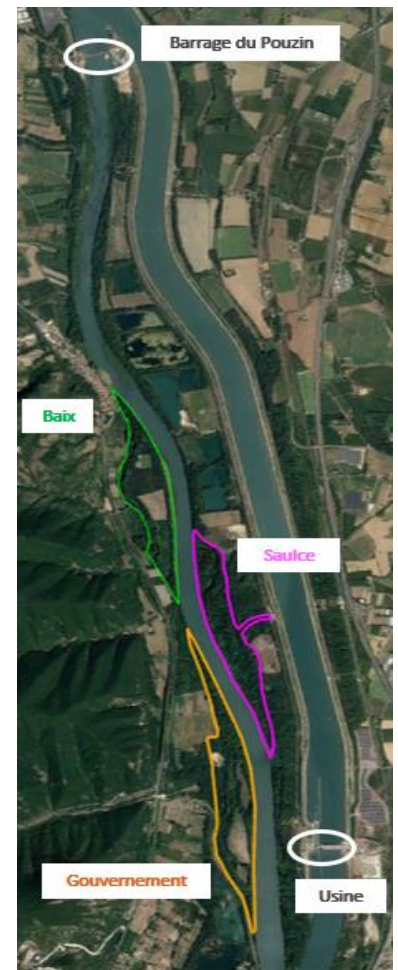
#### **Un investissement de 5 millions d'euros**

Après une première phase initiée en octobre 2023, les travaux redémarrent en ce mois de septembre avec des opérations de démantèlement de digues et de creusement de la lône de Gouvernement, bras secondaire du Rhône. Sur le site de Saulce, après une phase de déboisement ciblée et d'enlèvement des plantes exotiques envahissantes, des travaux de démantèlement de digues et la création de 3 lônes sont prévues. Ces opérations de terrassement et de végétalisation, qui devraient s'achever en 2026, représentent un investissement de 5 millions d'euros financés à part égale par CNR et l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

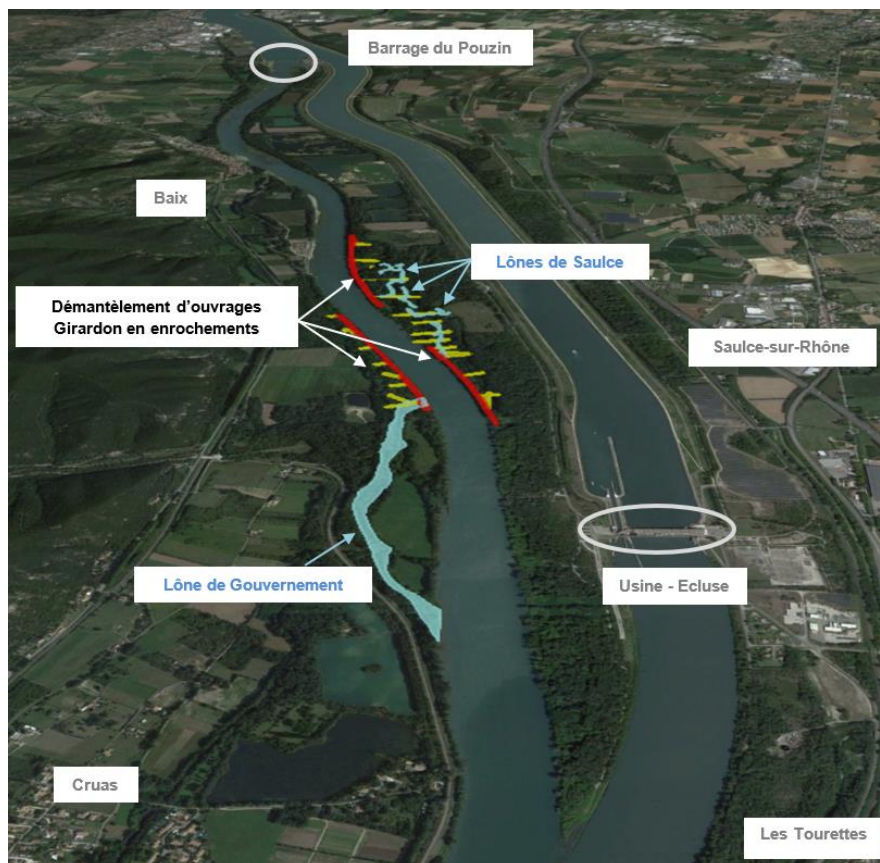
#### **Un secteur prioritaire pour la restauration des milieux naturels du fleuve**

Le secteur du Vieux-Rhône de Baix-Le-Logis-Neuf, qui comprend les sites de Baix, Saulce et Gouvernement, fait partie des sites prioritaires à restaurer dans le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 et la Directive Cadre sur l'Eau.

Ce projet de restauration écologique mené par CNR (maître d'ouvrage) en collaboration avec de nombreux partenaires et acteurs du territoire, est labellisé « Plan Rhône-Saône ».



Projets de restauration écologique sur le Vieux-Rhône de Baix-Le-Logis-Neuf. Photo d'illustration



Emprises des travaux sur les sites de Saulce et de Gouvernement. Photo d'illustration

### Chiffres clés

- **5 M€** : le montant des travaux de terrassement et végétalisation sur les sites de Gouvernement et de Saulce
- **5 000 mètres** : la longueur de démantèlement des digues en enrochements (Girardon)
- **2 700 mètres** : la longueur des lônes recrées

### Plus de 120 kilomètres de fleuve restaurés

Agir pour le développement durable du territoire rhodanien fait partie intégrante du modèle de développement de CNR, basé sur la redistribution d'une partie de la valeur créée aux territoires dont est issue la production d'électricité. Pour préserver la ressource en eau et atteindre le bon état écologique des masses d'eaux du Rhône et de ses annexes - objectif du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) Rhône Méditerranée Corse et de son programme 2022-2027 -, CNR réalise des projets en tant que maître d'ouvrage ou soutient ceux portés par des tiers dans une perspective de restauration des milieux, de conciliation des usages de l'eau et d'économie de la ressource. Depuis 1999, CNR a restauré l'équilibre écologique et hydraulique du Rhône sur plus de 120 kilomètres, soit près d'un quart de sa longueur. Elle poursuit ses actions pour redonner de l'espace au fleuve, réactiver sa dynamique sédimentaire, et favoriser la vie des milieux naturels, de la faune et de la flore.

### A propos de CNR

CNR (Compagnie Nationale du Rhône) est le 1er producteur français d'électricité 100 % renouvelable avec une puissance installée de plus de 4 000 MW. CNR transforme l'énergie de l'eau du Rhône dont elle détient la concession depuis 1934 et valorise l'énergie du vent et du soleil avec 120 parcs éoliens et photovoltaïques sur le territoire national. Cette activité d'énergéticien lui permet de financer ses deux autres missions historiques – la gestion et le développement du transport fluvial et l'irrigation des terres agricoles – et ses missions d'intérêt général (Plans 5Rhône). CNR est la seule société anonyme d'intérêt général en France. Son capital est majoritairement public (183 collectivités locales et établissements publics, groupe Caisse des Dépôts) avec ENGIE comme actionnaire industriel de référence. La loi Aménagement du Rhône du 28 février 2022 a prolongé la concession de CNR jusqu'en 2041.

### Contacts presse

Romain Jacquet - 06 74 79 10 00 - [r.jacquet@cnr.tm.fr](mailto:r.jacquet@cnr.tm.fr) / Béatrice Ailloud – 04 72 00 67 21 - [b.ailloud@cnr.tm.fr](mailto:b.ailloud@cnr.tm.fr)